



Genève, le 27 avril 2015



C 3468

Le Conseil d'Etat		GRAND CONSEIL	
3490-2015	Expédié le:	Session GC:	7-8.5.15
Président	<input checked="" type="checkbox"/>	Députés (100)	
Correspondance GC	<input checked="" type="checkbox"/>	Bureau	<input checked="" type="checkbox"/>
Secrétariat		Chefs de groupe	<input checked="" type="checkbox"/>
Commission:			
Objet: hommage à P. Weiss			
Copie à:			

Grand Conseil de la République et
canton de Genève
Case postale 3970
1211 Genève 3

Monsieur le Président du Grand Conseil,
Mesdames et Messieurs les Députés,

C'est avec tristesse et une profonde émotion que notre Conseil a appris le décès de Monsieur Pierre Weiss, député au Grand Conseil genevois. En ces douloureuses circonstances, le Gouvernement tient à s'associer au deuil qui vous frappe et souhaite par ces quelques mots vous exprimer toute sa sympathie.

Nul doute que l'engagement politique de Monsieur Pierre Weiss au Grand Conseil genevois et dans la commune de Soral, de même que sa personnalité charismatique et engagée, resteront dans la mémoire d'un canton qu'il n'aura cessé de façonner avec une énergie déterminée et communicative. Cette détermination s'est exprimée aussi dans son combat contre la maladie, en dépit de laquelle il continuait à siéger.

Directeur du département de la formation professionnelle et continue de la Fédération des entreprises romandes (FER Genève), puis président de l'Ifage, Monsieur Pierre Weiss était aussi un grand humaniste. Président de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) et de la section genevoise de l'association Suisse-Israël, il accordait aux questions de société et au respect de la personne une place au cœur de ses préoccupations.

Nous garderons de lui un souvenir ému et souhaitons par ces quelques mots vous témoigner la haute estime dans laquelle nous le tenions.

En ces heures de deuil, nous vous prions de croire, Monsieur le Président du Grand Conseil, Mesdames et Messieurs les Députés, à nos sentiments respectueux et vous adressons nos sincères condoléances.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :

Anja Wyden Guelpa

Le président :

François Longchamp